

Conseil Municipal du 12 juin 2014

Présents : Emilie BOCQUET, Sylvie BERTHET, André BOIS, Murielle GARCIA, Mireille GOUMAS, Sylvie PAQUET, André ROCHAS, Alain SABY, Mireille VEYRON, Thomas LEFRANCQ, Lorène ABBA, Patricia MARCEL.

Excusées :

Date de la convocation : 04/06/2014

Début de séance : 20H00

Secrétaire de séance : Sylvie BERTHET

1.1/ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Membres désignés : Thomas Lefrancq, Sylvie Berthet, André Rochas, Mireille Veyron, Murielle Garcia, Lorène Abba

Président : André BOIS, maire

3 titulaires : Thomas L, Mireille V, Lorène Abba

3 suppléants : André R, Murielle G, Sylvie B

1.2/ CCID

Conformément à l'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts, le Conseil Municipal doit désigner 24 noms de contribuables, 12 titulaires et 12 suppléants pour siéger à la commission communale des impôts. Le Maire André BOIS, président de la commission, propose les personnes suivantes, dont 2 doivent résider en dehors de la commune :

NOM	ADRESSE	
PAQUET Sylvie	Le Frandin	73610 Dullin
REGAIRAZ Jean-Luc	Le Gallin	73610 Dullin
EXCOFFIER Cécile	Route du Bois	73610 Dullin
CHOUARD Jean-Pierre	Vergenucle	73610 Dullin
BERTRAND Jean Paul	Le Chateau	73610 Dullin
PICHON Jean	Le Pichon	73470 Ayn
NOIRAY Alexandra	La roue	73610 Dullin
CHAPUIS Julien	Le Gallin	73610 Dullin
MELLUL Antoine	Le Chef Lieu	73610 Dullin
GIRARD Josiane	Vergenucle	73610 Dullin
SAVOIE Alexandre	Les Gabriaux	73610 Dullin
COURT Gérard	Le Fleury	73470 Ayn
AMATO Giuseppe	Le Frandin	73610 Dullin
MONTFALCON Nathalie	Le Pothin	73610 Dullin
REGAIRAZ Hervé	Le Gallin	73610 Dullin
DELHOMME Lucien	Le Tilleray	73610 Dullin
BOIS Coralie	LE Bois	73610 Dullin
DUCAMPS François	Route du bois	73610 Dullin
LATOUR Stéphanie	Les Gabriaux	73610 Dullin
LAGRANGE Robert	Vergenucle	73610 Dullin
GENTIL-BECOZ Jean-Claude	Bran	73610 Dullin
BELLEMIN NOIRRATAZ Daniel	Vergenucle	73610 Dullin
GIRERD Robert	Les Gabriaux	73610 Dullin
CHAFFARD Jean-Paul	Vergenucle	73610 Dullin

2/ DECISION MODIFICATIVE BUDGET AUBERGE ET BUDGET GENERAL

Budget de l'auberge :

Le Conseil approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le réaménagement budgétaire 2014 suivant :

Sens	Section	Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	recettes
D	F	011	615	Entretien et réparations	-200	
D	F	66	668	Autres charges financières	+200	
				TOTAL	0	0

Budget général :

Sens	Section	Opération	chapitre	Article	Intitulé	Dépenses
D	I	Matériel commune	23	2188	Autres immo. corporelles	+2000
D	I	Aire de jeux	23	2315	Install., matériel et outillage technique	-2000
					TOTAL	0

Le Conseil municipal accepte le réaménagement tel que proposé.

3/ DEMANDE DE SUBVENTION

Club gymnique de Novalaise : 2 enfants de Dullin * 20 euros = 40 €

Association des maires : 82.10 €

Association sportive du collège de L'Epine : 50 €

ADMR de Novalaise : 1076 €

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et charge le maire de toutes les démarches nécessaires.

4/ SIVU

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de SIVU, vote à 10 voix pour et 1 abstention (Mireille V).

5/ PENALITES DE RETARD MAISON MONTIGON

Marché de la maison MONTIGON :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'achèvement des travaux de la maison Montigon, La réception a été prononcée avec quelques réserves.

Le maire rappelle que :

- Pour le lot 4 menuiseries, l'acte d'engagement du marché de travaux fixait le délai d'exécution au 22 avril 2013 et que le CCAP prévoyait des pénalités de retard.
- Au printemps 2013, l'entreprise CARRE accumulait 22 jours de retard

Après délibération, le Conseil Municipal a voté 7 voix pour et 4 abstentions (Alain S, Lorène A, Emilie B, Mireille G), et décide d'appliquer des pénalités de retard à hauteur de 2200.00 € soit 22 jours * 100 € (art. 4-3.1 du Cahier des Clauses Administratives Particulières CCAP)

6/ DIVERS

Vote des délégués du conseil pour les élections sénatoriales

Le vendredi 20/06/2014 à 19h30

Point sur la zone AU

Mme Sarah Cohen du bureau d'études, l'EPFL et la DDT se proposent de venir nous rencontrer un jeudi pour étudier la faisabilité d'un projet de négociation avec les propriétaires.

Point sur l'auberge

Compte rendu de la visite avec la trésorière publique pour le suivi financier.

Rythmes scolaires

Organisation des activités périscolaires :

Ayn : les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30

Dullin : tous les après-midi d'école de 13h30 à 14h15

Réflexion sur le remplacement de Michel Chapuis

Etablir une fiche de poste pour le recrutement. Appel à candidature en septembre

Fin de la séance : 22h30